

la cgt

FÉDÉRATION DES CHEMINOTS

PLAN DE FORMATION

2027



laformation@cheminotcgt.fr

www.cheminotcgt.fr

263, rue de Paris - case 546
93515 MONTREUIL cedex

SOMMAIRE

ÉDITO page 3

LA FORMATION SYNDICALE CGT page 4/5

LES OFFRES DE FORMATION

La Formation syndicale générale page 5

Le programme fédéral 2027 page 6

Le formation confédérale 2027 page 6

COMMENT PARTICIPER À UN STAGE FÉDÉRAL

Tout commence au syndicat page 7

Je me dégage sans attendre page 8

Fiches d'inscription page 9

LES STAGES

Formation des formateur·trice·s page 10

Secrétaire CTS / membre CTN page 11

Secrétaire général de syndicat page 12

Orga page 13

Politique financière page 14

Egalité professionnelle page 15

UFCM page 16

Branche (3e semaine de FSG2) page 17

Salaires / Protection sociale page 18

ECO/CSE page 19

SSCT 2 page 20

Emploi Formation page 21

Logement page 22

Stage UIT page 23

Comment s'y rendre Courcelle-sur-Yvette

Depuis Paris : Prendre la ligne B du RER, direction « St Rémy les Chevreuse - Durée du trajet : 1 h environ **Descendre à la station Courcelle-sur-Yvette.**

Depuis la gare TGV de Massy : Prendre la ligne B du RER, direction « St Rémy les Chevreuse - Durée du trajet : 20 mn environ - **Descendre à la station Courcelle-sur-Yvette.**

ATTENTION ce mode de transport est RATP. La carte de circulation SNCF n'exonère pas l'achat de billets A/R.

IMPORTANT : Le prix du billet RATP pour Courcelle sur Yvette est le même de tout point de la zone urbaine. Il vous sera intégralement remboursé au centre. **Pensez à garder vos preuves d'achat.**

Quelques temps de trajet pour rejoindre le centre Benoît Frachon à partir des gares parisiennes :

Gare du Nord : direct par le RER B direction St Rémy Les Chevreuse (tarification RATP). Durée 1 h 05 environ

Gare de l'Est : rejoindre la gare du Nord à pied par la rue d'Alsace, ensuite RER B direction St Rémy Les Chevreuse (tarification RATP) Durée 1 h 20.

Gare St Lazare : Prendre le RER E jusqu'à Magenta, ensuite RER B direction St Remy Les Chevreuse (tarification RATP). Durée 1 h 15 environ.

Gare Montparnasse : prendre le métro ligne 6 direction NATION jusqu'à denfert rochereau, ensuite RER B direction St Remy Les Chevreuse (tarification RATP). Durée 1 h 20 environ

Gare d'Austerlitz : prendre RER C sur le quai A jusqu'à St Michel Notre Dame, ensuite RER B direction St Rémy Les Chevreuse (tarification RATP). Durée 1 h 25 environ.

Gare de Lyon : Prendre RER A ou D jusqu'à Châtelet Les Halles, ensuite RER B direction St Rémy Les Chevreuse (tarification RATP). Durée 1 h 05 environ.

Téléphone : 01 69 86 40 00 Vous pouvez utiliser celui installé dans votre chambre ou la cabine téléphonique.

Courrier : Faites-vous adresser votre courrier à votre nom et à l'adresse suivante : Centre Educatif de la CGT « Benoît Frachon » 12, rue Fernand Léger - 91190 Gif sur Yvette

Fédération Montreuil : Ligne 9, direction Mairie de Montreuil, station Porte de Montreuil

Infos pratiques

Accueil des stagiaires

Sauf exception, le centre est ouvert du dimanche soir 17 h au vendredi soir 17 h **les stages démarrent dès 8 h 30 le matin.** Pour les personnes qui viennent de Province, nous conseillons d'arriver la veille avant minuit. La restauration fonctionne le dimanche soir à partir de 19 h en libre service. Si vous comptez dîner au Centre le dimanche soir pensez à prévenir la fédération avec la fiche de confirmation - (coupon réponse).

Vous devez vous munir simplement de vos affaires personnelles et de votre nécessaire de toilette. Les draps, couvertures et 1 serviette de toilette (pas de serviette de toilette au chalet) sont fournis par le centre. Pensez aussi à prendre des affaires de sport ! Une salle est à votre disposition. Vous disposerez d'une ligne téléphonique personnelle dans votre chambre dès l'ouverture des bureaux administratifs. Pour ce qui concerne la vie quotidienne au centre, des documents vous seront remis sur place.

Participation aux frais

Les frais de séjours (repas, hébergement) sont entièrement pris en charge par la fédération. Par contre, l'organisation et le centre ne prennent en charge aucun paiement au titre des pertes de salaire. Les frais de transport sont intégralement remboursés (sauf au chalet Pierre Semard) sur place dans les conditions suivantes : un seul aller-retour par stagiaire – base SNCF 2e classe – quel que soit le mode de transport utilisé.

Equipements de loisirs et de détente

Divers équipements permettent aux utilisateurs de se détendre pendant leurs pauses et en soirée. Salles de télévision, deux vidéothèques, bibliothèque, ordinateurs en multimédias. Bar avec salles de détente, billards, tennis de table... Salle d'activités physiques. Parcours sportif dans le parc. Terrains de sport : un court de tennis, un terrain de boules, un terrain multisports, salle de spectacles et cinéma.

Impression Rivet Presse Edition - Limoges



Yohan DEMONCHY
Pôle formation fédérale

POUR GAGNER LA BATAILLE DES IDÉES, CHAQUE SYNDIQUÉ DOIT POUVOIR ACCÉDER À LA FORMATION SYNDICALE !

Dans un contexte socio-économique où les salariés subissent de plein fouet les stratégies patronales basées sur la rentabilité financière, plus que jamais la CGT est au cœur des choix alternatifs à apporter pour développer un rapport de force gagnant pour les salariés.

À la suite des élections professionnelles, nombre de nos camarades vont accéder à de nouvelles responsabilités. Il est de notre devoir de les outiller. Dans le même temps, comme le stipule la charte de l'élu et du mandaté, nos camarades doivent participer aux différentes formations.

Nul ne peut militer dans les instances, porter les revendications de la CGT, être garant de ses valeurs sans formation syndicale CGT.

Nous devons établir avec la plus grande importance, la construction des plans de formation 2027, dans les syndicats et secteurs, au sein de nos pôles QVS. Répondre aux besoins de nos camarades, mais surtout aux besoins de notre organisation apparaît essentiel dans la période que nous traversons.

Pour faciliter l'accès au cursus de formation syndicale générale, la fédération a reconduit le dispositif envers nos jeunes camarades de moins de 35 ans, pour l'accès aux deux premiers niveaux de la formation syndicale générale. Ce début de cursus est primordial pour accéder aux autres formations, en lien avec la responsabilité ou le mandat.

D'autres formations en proximité, à la charge des syndicats et des secteurs doivent être dispensées au plus grand nombre, Adhérents, Militants, Journée d'Accueil des Nouveaux Embauchés (JANE), Lutter contre les idées d'extrême droite, mais également le module continuité syndicale en lien avec l'UFR.

Enfin, il ne peut y avoir de formations sans formateurs, la fédération a formé plus de 160 formateurs au cours de ces 5 dernières années. Charge à nous de les réunir afin de veiller à ce que chaque formateur intervienne, anime ou construise des modules en lien avec les besoins de nos différentes structures.

Des ateliers formateurs sont dispensés tous les ans par la fédération, pour les camarades désirant renouveler leurs méthodes pédagogiques ou découvrir de nouveaux outils.

La formation donne à nos militants, les arguments CGT indispensables pour augmenter le rapport de force en gagnant la bataille des idées afin d'agir pour un monde meilleur !

La formation syndicale CGT : une conception originale

☐ LA FORMATION SYNDICALE CGT : UNE CONCEPTION ORIGINALE ☐

• Equiper pour agir

- C'est en résumé, la fonction essentielle que la CGT assigne à la formation syndicale
- Equiper en savoir et savoir-faire pour des actes et des actions concrèts. Ces gammes de savoir et de savoir-faire fonctionnant dans un rapport de complémentarité.
- Agir pour une grande qualité de vie syndicale et être dans une dynamique de conquêtes.

• Un parcours individualisé avec deux paramètres :

1) La notion de temps qui se comprend bien au sens de continuité syndicale quels que soient les lieux, les entreprises, les organisations CGT dans lesquels le/la syndiqué·e sera à même de prendre part ;

2) Le champ des connaissances se dégroupant en 3 familles :
- Etre acteur toute sa vie (en partant de l'adhésion) ;
- Outiller pour le mandat ;
- Outiller pour la responsabilité.

☐ LA FORMATION SYNDICALE FACE AUX ENJEUX ☐

• Trois priorités

1) Réévaluer la place et le rôle de la formation syndicale

- De quelles formations les syndiqué·e·s, les militant·e·s ont-ils besoin pour mettre en œuvre ce que nous décidons collectivement ?
- Comment y répondre le plus efficacement et avec le plus de réactivité possible ?

C'est autant de questions qui renvoient à des actes de directions et s'inscrivent dans le sens que nous donnons à nos luttes, à notre activité syndicale et revendicative

2) Conquérir de nouveaux droits pour toutes les entreprises du champ fédéral et ...

Il nous faut être beaucoup plus attentifs à la bonne utilisation et à la mutualisation des droits et moyens existants. La conquête de nouveaux droits doit être un sujet revendicatif à part entière (pour exemple : la prise en charge par l'entreprise de tous les frais, les pertes de salaire, la commande des « stagiaires » hors roulement...)

... Mutualiser les productions

Nombre de nos organisations construisent des journées d'études voire des modules, ce qu'il faut encourager pour que toute la CGT en profite, vous pouvez dès à présent retrouver les modules de formations mutualisés ou les formations fédérales à destination des secteurs et des syndicats, sur le site de la formation syndicale fédérale : www.laformation.cheminotcgt.fr

3) Augmenter le nombre de formateurs

Notre conception de la formation syndicale (coller au plus près des réalités, de l'actualité, des besoins des syndiqué·e·s) appelle des réponses de plus en plus fines et adaptées. Le besoin d'un plus grand nombre de camarades maîtrisant les contenus à travailler et la démarche pédagogique de la CGT apparaît comme une évidence. Il s'agit pour nous d'animer des formations mais aussi pour construire et/ou actualiser des journées, des thèmes. Le tout en fonction des besoins.

☐ ACCUEILLIR TOUS·TES LES NOUVEAUX·ELLES EMBAUCHÉ·E·S ☐

À la disposition des syndicats, le module « Journées d'Accueil des Nouveaux Embauché·e·s (JANE) » doit permettre de faire connaître la CGT à tous les nouveaux·elles cheminot·e·s.

☐ ACCUEILLIR CELLES ET CEUX QUI SE SYNDIQUENT : DEUX ÉTAPES ESSENTIELLES ☐

Première étape

Compter parmi nous un ou une syndiqué·e de plus n'est pas anodin. En partant de ce qu'il est, il importe d'accueillir le nouveau ou la nouvelle syndiqué·e dans sa maison CGT, de lui faire visiter ce que l'on ne peut connaître mieux que de l'intérieur, son syndicat ou sa section syndicale, les militant·e·s, les élu·e·s... Le livret d'accueil fédéral métier est un outil à privilégier pour le suivi du/de la nouvel·le adhérent·e.

Deuxième étape

La FANS - Premier contact avec la formation, la formation d'accueil des nouveaux/nouvelles syndiqué·e·s est à soigner particulièrement. C'est un moment de confrontation, d'échanges et de construction collective de connaissances. La FANS doit contribuer à ce que les nouveaux syndiqué·e·s trouvent et prennent rapidement toute leur place dans le collectif militant de l'organisation. De plus, la FANS permet de susciter l'intérêt pour participer à la FSG et aux modules fédéraux ; Adhérent au cœur de l'activité revendicative et Militant au cœur de l'action revendicative.

La formation syndicale, ce n'est pas l'école !

☐ ACTEUR DE SA FORMATION/ACTEUR DE SON SYNDICAT



Il n'y a pas d'un côté des élèves et de l'autre un ou des maîtres. Il y a des syndiqué·e·s rassemblés dans une même volonté de s'écouter, de partager leurs savoirs et les pratiques de la CGT, son patrimoine vivant. Le participant à l'action de formation est au centre de la démarche pédagogique.
Toutes les méthodes utilisées par les formateurs, formatrices, qui sont eux aussi des syndiqué·e·s, permettent à chacune et à chacun d'être à l'aise pour apprendre. Le stagiaire, de ce fait, est amené par l'expérience qu'il acquiert à s'approprier les connaissances par son propre travail. Il est en mesure d'évaluer la progression de ses connaissances.
Le but est de favoriser son implication dans la vie syndicale, d'agir en percevant le sens et la finalité. La formation syndicale c'est s'enrichir du collectif et y prendre du plaisir.

Benoît Frachon (signataire des accords de Matignon en 1936) disait :

« Quiconque néglige sa formation théorique se voue inéluctablement à la stagnation et plus au recul ».

La formation syndicale générale

☐ La FANS (dégagement des stagiaires en AY, pris en charge par la fédération) ☐

1 Module « S'impliquer dans la CGT » :

Formation d'accueil des nouveaux syndiqué·e·s d'une journée. **Réalisation :** par le syndicat du site.
Objectif : Présenter la CGT (repères historiques, valeurs, implantation locale...) pour que les nouveaux adhérent·e·s trouvent très vite leur place dans le syndicat.

☐ le niveau 1 de la formation générale (ou FSG1) 8 jours ☐

3 Modules « Participer à la vie de la CGT » par les UL :

- **1er module (3 jours) : Comprendre la société capitaliste pour mieux la combattre**
- **2e module (2 jours) : Organiser les salarié·e·s du local à l'international**
- **3e module (3 jours) : La démarche revendicative pour de nouvelles conquêtes sociales**

☐ le niveau 2 de la formation générale (ou FSG2) 15 jours ☐

3 Modules « Développer la CGT » par les UD et la Fédération :

- **1er module (5 jours) : S'organiser pour transformer la société**
- **2e module (5 jours) : La CGT force de proposition partout avec tous et toutes les salarié·e·s**
- **3e module (5 jours) : semaine de branche (en Fédération)**

☐ le niveau 3 de la formation générale 14 jours ☐

5 Modules « Impulser la démarche CGT » par les UD et Comités Régionaux :

- **1er module (4 jours) : Impulser et coordonner la vie syndicale et l'activité revendicative de la CGT ;**
- **2e module (2,5 jours) : Évolutions du travail et stratégie syndicale ;**
- **3e module (2,5 jours) : Repenser le système de production et son organisation ;**
- **4e module (2,5 jours) : De nouveaux droits pour transformer la société ;**
- **5e module (2,5 jours) : Agir pour une territorialisation qui réponde aux besoins sociaux et environnementaux.**

Le programme fédéral 2027

Stages	Premier semestre	Second semestre
Outiller pour la responsabilité		
Secrétaire CTS / membre CTN	7 au 11 juin 2027 (Chalet)	29 novembre au 3 décembre 2027
ORGANISATION	15 au 19 mars 2027 14 au 18 juin 2027 (Montreuil)	20 au 24 septembre 2027
POLITIQUE FINANCIÈRE	8 au 12 mars 2027	27 septembre au 1er octobre 2027
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	15 au 19 mars 2027	20 au 24 septembre 2027
FORMATEUR·RICE·S	8 au 12 mars 2027 24 au 28 mai 2027	27 septembre au 1er octobre 2027
Outiller pour rester acteur toute sa vie		
BRANCHE	10 au 14 mai 2027	4 au 8 octobre 2027
UFCM	7 au 11 juin 2027 (Chalet)	29 novembre au 3 décembre 2027
SALAIRE	5 au 7 avril 2027 7 au 9 avril 2027	8 au 10 novembre 2027
PROTECTION SOCIALE	24 au 28 mai 2027	22 au 26 novembre 2027
ÉGALITE PROFESSIONNELLE	30 mars au 2 avril 2027	2 au 5 novembre 2027
Outiller pour le mandat		
ECO/CSE	10 au 14 mai 2027	4 au 8 octobre 2027
EMPLOI FORMATION	31 mai au 4 juin 2027	15 au 19 novembre 2027 (Montreuil)
SSCT2	31 mai au 4 juin 2027	6 au 10 décembre 2027
LOGEMENT		22 au 26 novembre 2027
UIT		6 au 10 décembre 2027



La formation continue confédérale en 2027

Les dates des sessions, les publics visés, les objectifs de formation sont à consulter sur le site Internet de la confédération (rubrique de la formation syndicale) ou vous pouvez vous rapprocher de l'espace vie syndicale.

www.formationsyndicale.cgt.fr

L'inscription des camarades doit se faire en accord entre le syndicat et le secteur fédéral. Cette inscription sera adressée par le secteur fédéral :

- D'une part, à l'espace confédéral organisateur de la date de formation ;
- D'autre part, en double au secteur formation syndicale de la fédération avec la mention « pour information » pour éviter toute incompréhension.

Les camarades sont couverts par la structure qui est à l'origine de la demande de stage.

Nous conseillons aux camarades s'inscrivant pour une session de formation syndicale confédérale de posséder les pré-requis contenus dans «Participer à la vie de la CGT et Développer la CGT»

Comment participer à un stage fédéral

TOUT commence au syndicat

Chaque adhérent·e est confronté à des problématiques nouvelles et complexes ou à une prise de responsabilité nouvelle, il doit donc lui être proposé une formation adaptée à ses besoins, à ses responsabilités et ce tout au long de sa vie syndicale. En ce sens, tout acte de candidature doit résulter d'un débat entre le/la SYNDIQUÉ·E, le SYNDICAT, et le SECTEUR FEDERAL. Cet échange est un moment important de notre qualité de vie syndicale puisque c'est bien le/la syndiqué·e qui se trouve au centre de notre intérêt : qui est-il/elle, qu'attend-on de lui/elle, de quelles formations a-t-il/elle besoin ?

Après un échange avec les responsables du syndicat :

- Je remplis la fiche de candidature.
- Le syndicat transmet cette fiche au secteur fédéral pour la validation et assurer le suivi.
- Cette fiche est envoyée par le secteur à la formation syndicale de la fédération. La candidature est prise en compte seulement lors de cette dernière étape.

La fiche de candidature nous sert pour :
- Organiser et gérer les stages ;
- Tenir compte de ce que sont, de ce que vivent et de ce qu'attendent les futur·e·s stagiaires ;
- Avoir à tous les étages une meilleure connaissance de nos syndiqué·e·s et du suivi de ceux-ci.

Nous sommes donc loin d'obligations administratives. C'est pour cela, qu'au bénéfice commun, nous insistons pour que cette FICHE INDIVIDUELLE soit REMPLIE avec soin, minutie, lisibilité **et de préférence INFORMATIQUEMENT**.

Parcours de la fiche :

- **Syndiqué·e**
- **Syndicat**
- **Secteur fédéral**
- **Fédération « la formation syndicale »**

À ce moment seulement la candidature est actée.

« Prendre le temps de me former, n'est pas une perte de temps »

Il n'est jamais facile de s'extraire des turbulences quotidiennes et de l'activité en général. C'est pourtant nécessaire pour :
- Prendre le temps du recul et de l'analyse pour se former ;
- Construire des connaissances nouvelles ;
- Echanger avec des camarades de toutes les régions ;
- Se former c'est transmettre des connaissances :
- Se former c'est acquérir des connaissances dans un acte volontaire.
- Se former c'est un acte militant fort

C'est pourquoi il importera que toutes les conditions soient créées dans l'organisation pour que la ou le camarade assiste effectivement au stage. La tenue ou l'équilibre d'une session peut, de plus, en dépendre.





Je me DÉGAGE sans attendre

Autorisation d'absence – type de dégagement

La tenue ou non d'un stage intervient parfois en deçà du délai d'un mois. Le dégagement auprès de l'entreprise doit se faire dès l'envoi de la fiche de candidature. Une gestion optimisée des moyens de la fédération nous conduit à distinguer plusieurs situations.

Cheminots des entreprises privées et des filiales	Cheminots du Groupe Public Unifié
1 Le/La Camarade est dégagé·e en congés de formation économique sociale environnemental et syndicale (CFESES), qu'il demandera au moins 30 jours avant le début du stage à son employeur : La demande doit préciser les informations suivantes : • Date • Durée de l'absence sollicitée • Nom de l'organisme responsable du stage ou de la session. Pendant le congé CFESES le/la camarade bénéficie du **maintien total** de sa rémunération par son employeur (hors éléments variables de solde).	**1** **Le/La camarade relève de la classe 1,2 ou 3 ou pour les statutaires classe 4 à la PR inférieure ou égale à 15.** Il/Elle est dégagé·e en bons CEFSS avec solde. La demande d'autorisation d'absence devant être déposée au plus tard 30 jours avant le début de la session auprès de son Directeur d'établissement. **1 bis** **Le/La camarade relève de la classe 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou est ADC (TA, TB)** Il/Elle est dégagé·e en AY. Les demandes d'absence sont à déposer au plus tard 72 heures avant le début de la session (formulaires disponibles au Bureau Administratif). * **sauf formations SSCT2 et Eco/CSE (voir 2)**

Tous les stagiaires

2 **Pour les formations SSCT2 et Eco-CSE***

Demande d'absence au moins 30 jours avant le début du stage auprès de l'établissement pour **TOUS LES AGENTS**.

3 **Mon inscription est confirmée**

Cinq semaines avant le stage le/la candidat.e recevra la confirmation de son inscription ; des informations pratiques du pôle « formation syndicale » fédéral.

4 **L'attestation de ma participation au stage**

Au terme de chaque session, est remise une attestation de participation à remettre à l'employeur.

5 **Couverture (pour le GPU)**

la couverture se fait en bon d'absence pour congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES), en bon d'absence de formation économique d'un membre titulaire du CSE, en bon d'absence pour congé de formation SSCT, ou en AY, selon le stagiaire et la nature du stage.

Des causes diverses (empêchement de dernière minute, problèmes familiaux, etc.) peuvent conduire à ce qu'un·e camarade ne puisse suivre le stage pour lequel il/elle s'est porté·e candidat·e. Cela dit, la tenue d'un stage dépendant du nombre de participant·e.·s, il importe que nous soyons réciproquement réactifs. C'est pourquoi nous insistons pour que le/la camarade contacte son secteur fédéral et la fédération le plus rapidement possible. La place laissée vacante sera remise à disposition.

Si l'employeur refuse la demande de CFESES, les articles R. 2145-5 à R. 2145-13 du code du Travail prévoient que l'employeur doit recueillir l'avis conforme du Comité Social Economique (CSE)
Si plusieurs salariés demandent à s'absenter **simultanément** pour la formation économique, sociale, environnementale et syndicale, l'employeur peut différer certaines demandes :

- Dans les établissements de plus de 99 salariés quand le pourcentage de salariés simultanément absents au titre de ce congé atteint **2** %
- Dans les établissements de 25 à 99 salariés lorsque le nombre de salariés simultanément absents au titre de ce congé atteint 2.
- Dans les établissements de moins de 25 salariés lorsqu'un salarié est absent au titre de ce congé.

Dans ce cas, les demandes à satisfaire en priorité sont celles ayant déjà fait l'objet d'un report.
Le **refus** de l'employeur doit être **motivé**. Ce refus doit être notifié dans un **délai de 8 jours** à compter de la réception de la demande.

Pour consulter les informations :
- Lettre type demande de congés
- Plan de formation

Consultez le site de la Fédération :
www.cheminotcgt.fr
Espace militant
Formation syndicale

Candidature non retenue

Plusieurs cas peuvent nous conduire à cette situation : trop ou trop peu d'inscrits à un stage, ou prérequis insuffisants.

Dans tous les cas, les secteurs dont les candidats ne seront pas retenus seront avisés et devront se rapprocher de leurs stagiaires pour les réinscrire à la session suivante.

Candidature pour un stage de formation syndicale

(Remplir correctement et lisiblement cette fiche)

Libellé du stage :

Syndicat de Secteur de Stage du au2027

NOM : Prénom : Date naissance :

Année d'adhésion : Adhérent UFCM ☐ Oui ☐ Non

Adresse personnelle

.....

N° portable : E-mail :

Collège : 1er ☐ 2e ☐ 3e ☐ Filière : Traction ☐ Train ☐ Exploitation ☐ Matériel ☐ Equipement ☐ Services communs ☐

Classe : PR (pour statutaire) :

CSE : SA : Entreprise privée/Filiale :

Responsabilités syndicales dans le syndicat, au secteur, à l'UL, à l'UD, à la fédé (détailler) :

.....

Responsabilités électives (détailler) :

.....

Formations déjà suivies

Formation générale

	Pro	Interpro	Année
FANS	☐	☐	
FSG1	☐	☐	
FSG2	☐	☐	
Branche	☐	☐	

Module Spécialisé

	Pro	Interpro	Année
Adhérents	☐	☐	
Militants	☐	☐	
Continuité syndicale	☐	☐	
Combattre les idées d'extrême droite	☐	☐	
Trésorier	☐	☐	
Secrétaire à la formation de syndicat	☐	☐	
Rédiger un tract	☐	☐	
Accueil Elu CSE	☐	☐	

Autre (préciser)

Formation Spécialisée

	Pro	Interpro	Année
Secrétaire Général synd	☐	☐	
Orga	☐	☐	
Politique financière synd	☐	☐	
CTS/CTN	☐	☐	
Formateurs	☐	☐	
Egalité Professionnelle	☐	☐	
Salaire	☐	☐	
Protection Sociale	☐	☐	
UFCM	☐	☐	
SSCT1	☐	☐	
SSCT2	☐	☐	
ECO/CSE	☐	☐	
Emploi Formation	☐	☐	
Logement	☐	☐	
Prudhommes (Prudis)	☐	☐	
UIT	☐	☐	

Autre (préciser)

Visa du secteur :

Date :

CETTE FICHE EST À RETOURNER PAR LE SECTEUR FÉDÉRAL À L'ADRESSE SUIVANTE « laformation@cheminotcgt.fr » À L'ATTENTION DE YOHAN DEMONCHY

Modalités de demande d'absence : voir page 8 du plan Formation « Autorisation d'absence – type de dégagement »

Stage
formation des formateur·trice·s

Dates

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

8 au 12 mars 2027	Courrier avant le 5 février 2027
24 au 28 mai 2027	Courrier avant le 23 avril 2027
27 septembre au 1er octobre 2027	Courrier avant le 27 août 2027

A qui s'adresse ce stage ?

Aux camarades appelés à intervenir dans les stages ou à les animer.
Aux responsables à la formation syndicale des syndicats et des secteurs.

Pourquoi faire ce stage ?

Mettre en capacité de préparer, animer :
- Un thème ;
- Un module ;
- Une session ;

dans le sens de la démarche pédagogique de la CGT.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
La démarche pédagogique de la CGT		Préparer animer un thème		La communication dans l'animation d'un stage
Travaux de groupe, exercices pratiques				

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée

Nombre de places disponibles

10 places

Stage

Secrétaire CTS / membre CTN

Dates

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

7 au 11 juin 2027 au chalet	Courrier avant le 7 mai 2027
29 novembre au 3 décembre 2027	Courrier avant le 29 octobre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

Aux secrétaires de CTS, aux membres de CTN.

Pourquoi faire ce stage ?

Maîtriser le rôle, les missions des CTS, CTN, la construction des revendications métiers en lien avec les structures et la démarche fédérale.
Analyser les dimensions stratégiques de notre revendication et de la bataille des idées.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Rôle et mission d'un CTS, d'un CTN	Le collectif technique	Construction revendicative « Métiers »		Le collectif dans la démarche fédérale

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée

Nombre de places disponibles

12 places Maxi

Stage
Secrétaire général de syndicat

Dates

15 au 19 mars 2027
20 au 24 septembre 2027

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

Courrier avant le 12 février 2027
Courrier avant le 20 août 2027

A qui s'adresse ce stage ?

Aux Secrétaires généraux de syndicats (Exécution et UFCM) et à ceux appelés à le devenir.

Pourquoi faire ce stage ?

Etre en capacité de placer dans la pratique la question des moyens pour mettre en œuvre la démarche CGT.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
← Stratégie et démarche CGT →		Principes de fonctionnement de la CGT. Passage Actif/Retraité	Le Collectif de direction du syndicat	Le rôle du secrétaire général dans l'animation du syndicat.
		Études et travaux pratiques		

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée

Nombre de places disponibles

14 places

Stage Orga

Dates

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

15 au 19 mars 2027	Courrier avant le 12 février 2027
14 au 18 juin 2027 à Montreuil	Courrier avant le 14 mai 2027
20 au 24 septembre 2027	Courrier avant le 20 août 2027

A qui s'adresse ce stage ?

Aux secrétaires à l'organisation des syndicats et des secteurs.

Pourquoi faire ce stage ?

Approfondir sa connaissance des fondements politiques de l' «Orga» et ses articulations essentielles.
Mettre en capacité de conduire cette activité au service du renforcement et de la qualité de vie syndicale.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Rôle et place du/ de la secrétaire Orga	Rôle et place du/de la secrétaire à l'Orga : Les outils	Plan de travail	Renforcement	Analyse et conclusion
		Études et travaux pratiques		

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT» Conseillée

Nombre de places disponibles

14 places

Stage Politique financière

Dates

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

8 au 12 mars 2027	Courrier avant le 5 février 2027
27 septembre au 1er octobre 2027	Courrier avant le 27 août 2027

A qui s'adresse ce stage ?

- Trésorier/trésorière de syndicats
- Aux responsables à la politique financière
- Aux membres des commissions financières et de contrôle des syndicats.

Pourquoi faire ce stage ?

Dans le cadre de la conduite des orientations politiques du syndicat, être en capacité de maîtriser l'outil, les documents comptables et de construire et suivre un budget pour la mise en œuvre de la stratégie CGT.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
- La QVS et la place de la PF en son sein - La représentativité - Les fondements de la PF	- Dépenses et sources de financement - Les outils d'aide et de contrôle	- Présentation logiciel Tréso et ses différentes fonctions. - Présentation des docs comptables	- Procédures de clôture et construction budgétaire - Debrief des travaux	Poursuite du debrief et questionnaire de connaissance QCM, QUIZ, ...

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée
Module Trésorier Obligatoire

Nombre de places disponibles

14 places

Stage égalité professionnelle

Dates

30 mars au 2 avril 2027

2 au 5 novembre 2027

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

Courrier avant le 28 février 2027

Courrier avant le 2 octobre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

- Aux membres des commissions égalité professionnelle des secteurs et des CSE.
- Aux secrétaires à l'action revendicative des syndicats et secteurs et des CSE Mobilités et nationaux.
- Aux membres de Comités techniques de secteurs et nationaux..
- Aux syndiqué·e·s « Pour être acteur/actrice toute sa vie »

Pourquoi faire ce stage ?

Acquérir les connaissances sur l'égalité professionnelles nécessaires à mon activité syndicale

Que vais-je y voir ?

1er Jour	2e jour	3e jour	4e jour
- Inégalités femmes/hommes dans la société - Place des femmes	- Place des femmes dans la branche - Places des femmes à la SNCF - Construire une activité syndicale autour de l'égalité	- Savoir mobiliser les IRP - Travail sur le RSC	- Place des femmes à la CGT - VSS dans la société comme dans le syndicat

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée

Nombre de places disponibles

14 places

Stage UFCM

Mener une activité CGT vers les agents de maîtrise et les cadres

Dates	Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?
	72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).
7 au 11 juin 2027 au chalet	Courrier avant le 7 mai 2027
29 novembre au 3 décembre 2027	Courrier avant le 29 octobre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

- Aux camarades exerçant des responsabilités ou en passe d'exercer dans les syndicats de cheminots, UFCM-CGT, les secteurs fédéraux et les BT UFCM.

Pourquoi faire ce stage ?

Apporter au stagiaire les connaissances et la réflexion nécessaires pour :
- Mener le débat avec ses collègues maîtrises et cadres sur les revendications spécifiques et les moyens de les faire aboutir ;
- La syndicalisation des agents de maîtrise et des cadres.

Préciser les conceptions de la CGT en matière d'activité et d'organisation spécifique.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Historique de l'activité spécifique et stratégie revendicative	L'économie, son évolution et le lien avec le ferroviaire	- Le management et son évolution **Études et travaux pratiques**	← →	- Vie syndicale - Orga - Bataille des idées

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée

Nombre de places disponibles

14 places

Stage « Semaine de branche »

Formation générale niveau 2

Dates	Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?
	72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).
10 au 14 mai 2027	Courrier avant le 9 avril 2027
4 au 8 octobre 2027	Courrier avant le 3 septembre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

Aux camarades ayant suivi les deux premières parties de la formation générale de niveau 2.
Il s'adresse aussi aux camarades :

- L'ayant suivi il y a longtemps (+10 ans) ;
- Ne l'ayant pas suivi mais disposant d'une longue expérience militante.

Pourquoi faire ce stage ?

Approfondir votre connaissance de l'entreprise, des enjeux auxquels elle est confrontée et sa stratégie.
Maîtriser les principaux ressorts de la démarche CGT pour impulser une construction alternative du service public.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Service public et transports : quelles problématiques ?	Service public de transports en France et dans la construction européenne : - Le système ferroviaire ; - La place de la SNCF ; - La place de la SNCF et de son groupe ; - Quelles alternatives ? Enjeux, propositions CGT et perspectives.		Avec qui et comment construire le service public que nous proposons de développer : - Les hommes, les femmes, leur statut, leurs diversités ; - Le syndicalisme CGT ; - Démarche, stratégie et qualité de vie syndicale.	
	Études et travaux pratiques			

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Obligatoire

Nombre de places disponibles

14 places

Stage Salaires

Dates

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

5 au 7 avril 2027	Courrier avant le 5 mars 2027
7 au 9 avril 2027	Courrier avant le 7 mars 2027
8 au 10 novembre 2027	Courrier avant le 8 octobre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

En particulier :
- Aux responsables à l'action revendicative des syndicats et des secteurs ;
- Aux membres des sections techniques et comités techniques de secteurs et nationaux ;
- Aux syndiqué·e·s «Pour être acteur·trice toute sa vie» ;
- A tous les élu·e·s.

Pourquoi faire ce stage ?

Etre en capacité de mener le débat sur **toutes** les dimensions du salaire

Que vais-je y voir ?

1er Jour	2e Jour
- La création des richesses ; - Répartition Capital/Travail ; - A quoi sert le salaire ? - Quel niveau de salaire ?	- Pourquoi une grille salariale ? - Les mécanismes de revalorisation ; - Les autres éléments de rémunération

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée

Nombre de places disponibles

14 places

STAGE SALAIRES OBLIGATOIRE COMME PRÉ-REQUIS

Stage Protection Sociale

Dates

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

24 au 28 mai 2027	Courriers avant le 23 avril 2027
22 au 26 novembre 2027	Courriers avant le 22 octobre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

Idem Stage Salaires

Pourquoi faire ce stage ?

Etre en capacité de mener le débat sur **toutes** les dimensions de la protection sociale

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Qu'est-ce que la protection sociale ?	Les retraites	- La Sécu intégrale - Les complémentaires santé L'historique du régime spécial	- Le régime spécial - Les conditions de son ouverture La CPR	Le FASS - Evaluation des connaissances - Analyse du stage et conclusion

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée
« salaire » Obligatoire

Nombre de places disponibles

14 places



Stage Eco - CSE

Dates

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

Tous·tes les stagiaires sont concerné·e·s

10 au 14 mai 2027	Courrier avant le 9 avril 2027
4 au 8 octobre 2027	Courrier avant le 3 septembre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

- Aux élu·e·s des CSE, CSEC, CCGPF ;
- Aux membres des commissions ECO du CSE dont le RI permet la formation ;
- Aux RPX (ou DL) et RS des CSE dont le RI permet la formation.

Pourquoi faire ce stage ?

Acquérir les connaissances nécessaires :

- À la conduite du mandat ;
- À l'intégration de ces questions à notre construction revendicative (dans le syndicat, sur le secteur).

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil Le CSE : outil au service des revendications	Les repères revendicatifs fédéraux d'après un dossier ECO	Les moyens économiques à la disposition de la CGT	Mise en place d'un débat public	Place et rôle de l'élu·e autour d'un débat formateur

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée
Module accueil des nouveaux élus CSE. Conseillé.

Nombre de places disponibles

14 places

Stage SSCT2

Dates

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

Tous·tes les stagiaires sont concerné·e·s

31 mai au 4 juin 2027	Courrier avant le 30 avril 2027
6 au 10 décembre 2027	Courrier avant le 5 novembre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

Aux camarades ayant un mandat :
- Élu·e·s CSE-SSCT ;
- Membres de commissions SSCT ;
- Aux mandaté·e·s repris dans les RI du CSE.

Pourquoi faire ce stage ?

Mettre en capacité d'animer l'action de prévention au sens où l'entend la CGT ;
Enrichir de ce point de vue notre construction revendicative.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Capital/travail - Lutte de classe - Précarisation des métiers - Conditions de travail - Plus-values	**Stratégies patronales** - Stratégie managériale - Casse du collectif et individualisation - Travail prescrit, travail réel - Les outils entreprise CSSCT	**Emancipation au travail** - Organisation de la production - L'émancipation et le sens du travail - Travail de groupe	**Elus et mandatés SSCT outil de la CGT** - Partir du travail pour construire la revendication - Mise en application - Exercices	**Auto évaluation** - Quizz

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée
« SSCT1 » Obligatoire.

Nombre de places disponibles

14 places

Stage Emploi-Formation

Dates

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

31 mai au 4 juin 2027 — Courrier avant le 30 avril 2027

15 au 19 novembre 2027 à Montreuil — Courrier avant le 15 octobre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

- Aux membres des commissions emploi-formation des secteurs et des CSE.
- Aux secrétaires à l'action revendicative des syndicats et secteurs et des CSE Mobilités et nationaux.
- Aux membres de Comités techniques de secteurs et nationaux.
- Aux syndiqué·e·s « Pour être acteur·trice toute sa vie »

Pourquoi faire ce stage ?

Acquérir les connaissances nécessaires en intégrant les questions d'emploi et de formation à la construction revendicative CGT.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
- Accueil - Présentation des stagiaires - Attentes - Composition sociale de la branche	- La convention collective nationale	- Les accords dans le GPU, - Le rôle des représentants CGT - Dimension égalité pro	- La formation professionnelle - Rôle et place des représentants CGT de la commission au sein des CSE - Démarche revendicative emploi	- Lien entre le syndicat et l'instance - Evaluation globale

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée

Nombre de places disponibles

14 places

Stage Logement

Dates

22 au 26 novembre 2027

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

Courrier avant le 22 octobre 2027

A qui s'adresse ce stage ?

- Aux membres de CIAL du CCGPF, CSE Mobilités et CSE nationaux ;
- Aux militant·e·s acteurs de l'activité Logement ;
- Aux syndiqué·e·s « pour être acteur·trice toute sa vie ».

Pourquoi faire ce stage ?

Acquérir les connaissances nécessaires à la conduite de mon mandat en intégrant les questions Logement à la construction revendicative CGT.

Que vais-je y voir ?

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
- Historique	- « le 1 % » - Le parc Logement SNCF	- Les lois - Doc RH	- La CIAL - La démarche CGT	L'élu CGT dans l'activité Logement

Quelle formation me faut-il ?

« Participer à la vie de la CGT » Obligatoire
« Développer la CGT » Conseillée

Nombre de places disponibles

14 places

Stage UIT

Dates

6 au 10 décembre 2027

Quand déposer ma demande d'autorisation d'absence ?

72h avant le début du stage : pour les classes 4 et au-dessus (classe 4 à la PR égale ou supérieure à 16 pour les statutaires) ou ADC (TA-TB).

Courrier avant le 5 novembre 2027

Problématiques

La politique des transports est au cœur du concept du développement durable. Les besoins de déplacements des populations et les activités économiques, qui génèrent une croissance du trafic, doivent être gérés en lien avec les questions sociales, industrielles et institutionnelles. La mise à disposition d'infrastructures et l'organisation doivent viser une réponse aux besoins, et non un marché du transport. De nouvelles exigences de l'opinion publique s'expriment depuis plusieurs années à l'égard des questions d'environnement, d'aménagement, de développement durable et des enjeux énergétiques liés à la préservation des ressources fossiles et la réduction des gaz à effet de serre. Le Grenelle de l'environnement avait préconisé des dispositions de réorientations substantielles qui étaient un début de réponses aux problématiques évoquées. Les décisions prises depuis sont très en-deçà des préconisations et demeurent très éloignées des préoccupations des populations et des salariés du transport. La question de l'intervention syndicale et de son contenu est donc posée pour réorienter les politiques mises en œuvre, dont celles des transports.

A qui s'adresse ce stage ?

Ce stage s'adresse à des dirigeant·e·s :

- En charge de l'activité Transport dans une organisation territoriale (union départementale ou comité régional) ;
- Membres des directions fédérales constitutives de l'Union Interfédérale des Transports ;
- Dirigeant.e.s confédéraux travaillant sur ces questions ;
- Aux secrétaires de secteurs.

Pourquoi faire ce stage ?

Acquérir les connaissances nécessaires à la conduite de mon mandat en associant les transports à la construction de la démarche revendicative CGT.

Contenu du stage

- Objectifs et enjeux du transport de marchandises, de voyageurs et de la logistique ;
- État des lieux dans le secteur du transport (salariat) et celui du rapport des forces (représentativité, influence de la CGT) ;
- Politiques publiques de transports et leurs financements ;
- Les lieux des décisions des orientations en matière de transport et d'interventions ;
- Externalisation des enjeux à la population ;
- Concepts revendicatifs Transport de la CGT et leurs appropriations.

Objectifs du stage

Développer les connaissances relatives au milieu du transport, les évolutions auxquelles celui-ci est confronté. À partir de notre démarche syndicale basée sur l'évolution du rapport de forces, être en capacité, de peser efficacement sur celle-ci.

Les stagiaires seront en capacité d'expliquer et de mettre en oeuvre la démarche de la CGT en faveur d'un système de transport conforme à nos orientations et nos revendications CGT, notamment :

- De décrire le secteur et les enjeux du transport ;
- De repérer les lieux d'intervention et de négociation ;
- D'identifier les prérogatives de l'UIT et de développer cet outil CGT ;
- D'expliquer les politiques de transport mises en oeuvre et de rechercher les évolutions auxquelles elles vont être confrontées dans un proche avenir ;
- De développer et d'argumenter les propositions de la CGT pour un transport conforme aux obligations de développement humain durable et de multimodalité.

Fiche complète du stage UIT 2027 sur www.cgt.fr

Nom : Prénom : H ☐ - F ☐ - Age :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable : Mail :

Candidature présentée par : ☐ Confédération - ☐ Union départementale - ☐ Fédération - ☐ Union locale ou Comité régional

Entreprise : ☐ Secteur Public - ☐ Nationalisée - ☐ Privé

Fédération CGT : UD :

Responsabilités syndicales : ☐ Dirigeant fédéral - ☐ Dirigeant confédéral - ☐ Animateur de collectif UIT - Autre :

Responsabilités électives/mandats : ☐ Elu CSSCT - ☐ Administrateur - ☐ Elu CSE - ☐ Elu Comité de groupe - ☐ Membre de CESER

Formations syndicales/expériences militantes dans le domaine :

Fiche à retourner à : Pôle formation syndicale – case 546 – 263, rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex – @ : laformation@cheminotcgt.fr

HIVER COMME ÉTÉ

CHALET PIERRE SEMARD



Le Chalet se situe à 300m de la gare de Montroc face au Montblanc et à l'Aiguille du Midi.

Retrouvez des idées d'activités pour vos vacances sur notre site web !



Le chalet accueille les groupes, jeunes, retraités... N'attendez pas, réservez vos séjours sur mesure !



Contactez-nous !

400 chemin des Frasserands
74 400 Chamonix Mont Blanc
Contact : pierresemard74@gmail.com
04.50.54.00.29
Site web : www.village-vacances-chamonix.com